

Motion Hugues Gander et consorts – 2020 : 3^{èmes} Jeux Olympiques d’hiver de la Jeunesse et sport scolaire = 6060 journées de sports hivernaux en plus pour nos écoliers

Texte déposé

Les JOJ 2020 vont assurément provoquer une émulation au sein de notre jeunesse sportive, un engouement de la population vaudoise, une audience internationale.

Mais notre jeunesse ou nos élèves profiteront-ils vraiment de cet événement ?

Le but de cette motion est de faire que la réponse à cette question soit positive !

Si diverses initiatives, supervisées par le Comité d’organisation, le Département de l’économie, de l’innovation et du sport et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, sont en cours d’élaboration pour impliquer nos jeunes en âge de scolarité — participation active aux cérémonies d’ouverture et de clôture, activités autour des médias avec par exemple radiobus, sensibilisation aux valeurs olympiques, partenariat avec une fédération sportive, mini-olympiades dans les établissements, rencontres avec des athlètes, recherches de documentation sur les pays d’où viennent les compétiteurs, etc. — l’accent est peu mis sur une dynamisation de la pratique des sports d’hiver chez nos écoliers.

Cette dynamisation serait opportune pour plusieurs raisons :

- Les enseignants en éducation physique constatent un fossé qui s’accroît entre les élèves qui pratiquent un sport (trop ?) intensément et ceux qui se concentrent sur des activités plutôt ... sédentaires. Cela doit être l’occasion de les faire ... bouger !
- Certains courageux organisent encore des camps de ski, mais ceux-ci se raréfient.
- La population migratoire nécessaire à notre économie et à notre secteur santé est, de par sa provenance, peu portée sur les sports de neige. Ainsi une approche des joies de la glisse serait pour beaucoup une découverte.
- La pratique du ski dans nos stations a baissé de 11,7 % ce dernier hiver par rapport à la moyenne quinquennale. Les stations sont évidemment conscientes que la jeunesse représente sa clientèle d’avenir
- Si les grandes stations de Suisse — nos stations vaudoises ne semblent pas en faire partie — pensent qu’elles seules seront pérennes, elles oublient que l’initiation au ski et autres sports de neige se fait d’abord dans des stations de proximité aux pentes plus abordables.
- L’aspect financier — équipement, transport et cartes d’accès aux installations — est souvent rédhibitoire et décourage les maîtres concernés de mettre sur pied des journées extramuros pour pratiquer un sport hivernal. Les JOJ 2020, qui, rappelons-le, sans l’appui financier du Canton, ne se feraient pas, apportent un climat de générosité, dont il faut faire profiter nos écoliers. Des soutiens privés peuvent être envisagés. Ainsi, l’accès aux pistes de fond est gratuit pour les écoles, les sociétés de remontées mécaniques sont prêtes à offrir gratuitement des abonnements journaliers, l’accès aux surfaces de glace (patinage et curling) ne devrait pas coûter aux élèves.
- Parmi les objectifs de la Direction générale de l’enseignement obligatoire (DGEO), figure le renforcement de la maîtrise de classe. Ces journées permettent de se découvrir mutuellement (maître – élèves) sous un autre jour que dans le strict cadre de la classe.

Quel est le public visé par cette motion ?

En priorité les élèves du 3^e cycle primaire : pratique du ski de fond, raquettes ou patinage

En priorité les élèves du degré secondaire : pratique du ski alpin, du snowboard, patinage, hockey et curling.

En résumé, par cette motion, je demande que le Canton, plus spécifiquement le Département de la formation et de la culture, associé au Service de l’éducation physique et du sport (SEPS) mettent en place les conditions nécessaires pour que nos écoliers puissent bénéficier

gratuitement de quelque 6060 (comme 2020 * 3^{èmes} Jeux olympiques d'hiver) journées de sports hivernaux, hormis les camps de ski habituellement organisés.

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Hugues Gander
et 28 cosignataires*

Développement

M. Hugues Gander (SOC) : — Voici un sujet plus rafraichissant et léger que le précédent. Vous l'aurez compris, il s'agit de porter notre attention sur nos chères têtes blondes. Si une certaine élite sportive, parmi les jeunes, s'adonne à fond à leur domaine favori, force est de constater que nos jeunes ne bougent pas assez ! Plusieurs études nationales ont fait le même constat.

La présente motion a pour modeste ambition de donner à nos écoliers la possibilité de profiter de plusieurs augures favorables pour bouger et aller à la découverte des sports hivernaux.

Primo, les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver 2020 vont certainement provoquer une émulation autour des sports au calendrier, d'autant plus que le comité d'organisation prévoit d'associer bon nombre d'écoliers dans et autour des jeux. Secundo, la pratique du ski en général est en diminution : moins 11,7 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les prestataires de remontées mécaniques sont demandeurs d'une nouvelle clientèle. Tertio, ces prestataires, auxquels il faut ajouter certains centres de glace, se sentent certainement redevables des décisions généreuses de notre plénum et sont prêts à accueillir gratuitement un certain nombre de classes de notre canton. Quarto, cette motion va tout à fait dans le sens des programmes actuellement mis sur pied par nos ligues de la santé.

Aussi, il ne faut pas que l'aspect financier soit un obstacle à la mise en place des symboliques 6060 journées de sports d'hiver — 6060 comme 2020 x 3 pour les troisièmes Jeux olympiques d'hiver. C'est pourquoi je demande au Service d'éducation physique et des sports, en collaboration avec le Département de la formation et de la jeunesse, de servir de plateforme-relais pour mettre en place ces journées et trouver le financement, essentiellement destiné au transport des écoliers. Précisons encore que les camps de ski ne sont pas concernés par cet objet et que cette motion vise les saisons 2018/2019 et 2019/2020, pour avoir le temps de la mettre en place.

Enfin, j'ose espérer que cette motion ne sera pas politisée, même si elle entre parfaitement dans le programme du parti socialiste : faire des jeux un véritable événement populaire. Par son renvoi, non pas directement au Conseil d'Etat, mais à une commission, elle permettra — pourquoi pas ? — d'entrer en contact avec une délégation du comité d'organisation et ainsi de poser toutes sortes de questions sur l'avancement et le financement des jeux.

La motion, cosignée par au moins 20 députés, est renvoyée à l'examen d'une commission.